



PRÉFET DES ARDENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Charleville-Mézières, le 16 janvier 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alerte météo : Vigilance « orange » Neige/Verglas

Le département des Ardennes est placé en vigilance **ORANGE** pour un risque de neige et de verglas à partir de 2h le mercredi 17 janvier.

Les conditions météorologiques seront potentiellement très difficiles avec un impact sur les conditions de circulation.

Le département pourra connaître des pluies verglaçantes qui devraient être suivies d'un épisode de neige localement marqué ainsi que des températures très basses dans la journée de mercredi.

- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement difficiles sur l'ensemble du réseau ;
- Les risques d'accident sont accrus ;
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

La vitesse est réduite de 20km/h sur les axes nationaux .

Avant de vous déplacer, renseignez-vous sur les conditions de circulation, notamment auprès des opérateurs de transports.

Les transports scolaires et interurbains

En liaison avec le Conseil régional du Grand Est et le Conseil Départemental des Ardennes, la circulation des autocars de transports scolaires et interurbains sera interdite toute la journée du 17 janvier.

La circulation des poids lourds

La circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes sera interdite sur tout le réseau routier du département, à partir de 20h ce mardi 16 janvier et jusqu'à 20H demain mercredi 17 janvier.

Tenez vous informés de l'évolution de la situation via nos réseaux sociaux et les médias habituels (Radio Fugji & France Bleu).

Conseils de comportement

- Evitez de vous déplacer
- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer,
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place,
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation,
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux,
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol,
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments,
- N'utilisez pas pour vous chauffer d'appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero ; etc.)
- Les chauffages d'appoint à combustion ne doivent fonctionner que par intermittence.

Vigilance Grand Froid

Compte tenu des températures et des conditions climatiques, la vigilance orange Grand Froid est activée.

Les hébergements sont ouverts H24 en continu pour accueillir toutes les personnes nécessitantes. Les maraudes sont renforcées.

Vous êtes, ou voyez quelqu'un, en difficulté : appelez le 115.

Le Préfet des Ardennes appelle chacun à la plus grande vigilance **et à la prudence**.